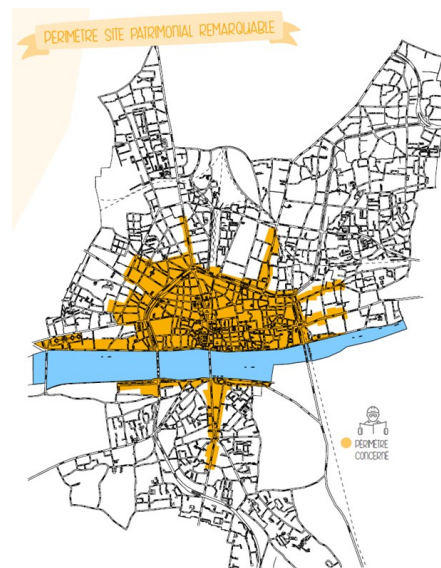


COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1000^{ème} façade rénovée dans le centre-ville d'Orléans

Depuis plus de 16 ans, la Mairie d'Orléans s'est engagée dans une politique d'embellissement pour préserver les richesses architecturales et assurer un renouvellement urbain cohérent sur le long terme. Plus de 1 000 façades anciennes ont été rénovées. La 1 000^{ème} se situe au 8 rue croix de bois.

Cette rénovation s'inscrit dans le cadre d'une politique de rénovation ambitieuse, menée depuis 2002, qui a attribué 938 subventions et a permis la rénovation de 1068 façades du centre-ville et plus largement de la [Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager](#) (centre-ville élargi aux premiers faubourgs et aux secteurs Vauquois et Dunois). Les propriétaires sont accompagnés dans cette démarche par la Ville d'Orléans qui leur apporte une aide technique, administrative et financière.



• Qui est concerné ?

Tous les propriétaires dont le bien est situé dans le périmètre des deux Zones de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager (ZPPAUP) peuvent bénéficier d'une subvention dans le cadre des travaux de ravalement. Que ce soit lié à une obligation ou à une démarche spontanée / volontaire (façade sur rue et/ou visible au plus des 2/3 de l'espace public de l'immeuble), chaque propriétaire ou copropriété bénéficie d'un accompagnement personnalisé tout au long du processus et d'une subvention égale à 30% du montant H.T des travaux, sous réserve de leur conformité et une fois les factures acquittées. Des aides de la [Fondation du Patrimoine](#) peuvent également être accordées.

• Comment rénove-t-on une façade ?

Une façade est restaurée au plus proche de son état historique (après expertise patrimoniale), dans une cohérence de formes (esthétique) et de matériaux. Hier en partie recouverte d'enduits éprouvés par le temps, la ville retrouve couleurs et textures : parements de pierre et de brique, enduits au naturel, programmes décoratifs, sculptures et moulurations aux pourtours des baies... Les menuiseries sont modernisées, si nécessaire, dans le respect des matériaux et des métiers en incorporant les progrès qu'offrent le double vitrage. Le patrimoine le plus signifiant est sans conteste l'architecture à pan-de-bois dont le plus vieux spécimen est daté de 1394 (La Cantine, 25 rue de la Poterne). La diversité de ses formes, l'agencement de ses bois et les couleurs qui les recouvrent (jaune, rouge, brun,...comme bien souvent au XVIII^e siècle) la rendent unique.

• La 1 000^{ème} façade

La 1000^{ème} façade rénovée, en pan-de-bois, est celle de la parcelle du 8 rue croix de bois. Recouverte jusqu'ici d'une couche d'enduit en ciment, elle date du XVI^e siècle, sous le règne de François I^{er}. L'enduit a été déposé pour faire place à cette ancienne architecture de pans de bois à grille, avec poutres verticales.



Les rénovations de façades en chiffres, depuis 2002 :

1 068 façades ravalées
1 000 000 € par an de subventions versées
938 subventions versées
12 000 000 € versés
40 000 000 € d'activité économique générée.